

DECLARATION FINALE

Nous, délégués des organisations de la Société Civile de la République Démocratique du Congo, réunis du 21 au 22 mai 2007 au Centre d'Accueil Protestant de Kinshasa-Gombe, à l'initiative du CENADEP avec l'appui de Partenariat Afrique Canada (PAC) pour réfléchir sur le thème : « *Rôle de la Société civile dans la mise en œuvre du NEPAD et du MAEP en RD Congo* »,

- Considérant la position géostratégique et la centralité de République Démocratique du Congo au cœur de l'Afrique lui conférant un rôle de jonction des synergies africaines,
- Constatant le paradoxe entre les ressources naturelles et les potentialités que regorgent la République Démocratique du Congo et les conditions de vie précaires et déplorables de la grande majorité de la population congolaise,
- Entendu que la paix, la bonne gouvernance et le développement de la République Démocratique du Congo sont un impératif pour la stabilisation de l'Afrique des Grands Lacs en particulier et du continent africain en général,
- Entendu que la République Démocratique du Congo est membre cofondateur de l'Union Africaine, assure la Vice-présidence du NEPAD section Afrique centrale, et qu'il importe de démontrer de l'engagement actif dans les enjeux africains,
- Considérant la fragilité économique du pays, la faiblesse du dialogue politique interne et la persistance de la mauvaise gouvernance,
- Vu la crise de confiance entre les partenaires internationaux et le Gouvernement congolais, qui aura comme conséquence la faiblesse des contributions extérieures au financement des chantiers de reconstruction nationale,
- Convaincu que le MAEP en tant que processus d'autoévaluation et d'évaluation participatif, inclusif et transparent contribue au renforcement d'un dialogue politique national et africain sur la bonne gouvernance,

RECOMMANDONS :

AU GOUVERNEMENT DE LA RDC DE :

1. S'impliquer activement dans les travaux du NEPAD afin de faire de la RDC un acteur de premier plan dans les processus d'intégration régionale et continentale.

2. Doter le point focal NEPAD de ressources financières et humaines afin que le travail entrepris soit concret.
3. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une rapide adhésion de la RDC au MAEP.
4. Payer les arriérés des cotisations auprès des institutions sous régionales et régionales pour honorer des engagements et faciliter la participation de la RDC dans les débats sur les politiques régionales et continentales.
5. Instaurer un cadre de dialogue politique permanent avec la société civile et le secteur privé sur les questions du NEPAD et MAEP et lui accorder les moyens nécessaires pour son fonctionnement.
6. Proposer la mise sur pied d'une Sous-commission parlementaire sur le NEPAD et le MAEP pour faire avancer le débat au sein du Parlement issu des élections.
7. Adopter de mesures administratives et judiciaires nécessaires pour arrêter la mauvaise gestion dans le secteur des industries extractives forestières et minières, notamment en appliquant les recommandations du Rapport Lutundula, le rapport Bakandeja ainsi que celles des rapports des experts des Nations unies et des institutions spécialisées dans ce domaine.
8. Accélérer l'examen et la promulgation de la loi sur la décentralisation pour faciliter le fonctionnement des entités décentralisées.
9. Encourager les Conférences provinciales de reconstruction en vue d'asseoir effectivement la décentralisation et la participation citoyenne au redressement du pays.

A LA SOCIETE CIVILE :

1. Renforcer le cadre de dialogue des organisations travaillant sur les questions relatives à la bonne gouvernance afin d'impliquer la population dans la planification de la reconstruction et le contrôle de la gestion des ressources publiques.
2. Poursuivre l'appropriation du NEPAD et du MAEP par des ateliers d'échange et de partage d'information à travers le pays et vulgariser largement les recommandations dans les communautés de base.
3. Demander une participation représentative de la société civile dans Comité national du NEPAD qui est le cadre officiel de dialogue entre le Gouvernement, le secteur privé et la société civile sur le MAEP et le NEPAD et s'impliquer activement dans la mise en oeuvre de son secrétariat.

4. Renforcer la synergie avec les organisations des médias pour une large diffusion de l'information auprès de la population.

A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE :

1. Appuyer les efforts des Etats africains en général et de la RD Congo en particulier à participer au MAEP.
2. Appuyer les sociétés civiles africaines à s'approprier le MAEP.

Nous sommes convaincus qu'un Gouvernement légale et légitime installé après les élections démocratiques ne peut se détourner de l'exercice de contrôle vis-à-vis de sa population, et vis-à-vis des ses pairs dans la cadre du MAEP.

Fait à Kinshasa, le 22 mai 2007

Les participants

Contact

Baudouin Hamuli Kabarhuza
CENADEP
Kinshasa
hamulibaudouin@yahoo.com
Tél. : +243-99-99-82097